



HAL
open science

Avant les constructions gallo-romaines : une occupation du second âge du Fer

José Gomez de Soto

► **To cite this version:**

José Gomez de Soto. Avant les constructions gallo-romaines : une occupation du second âge du Fer. Aquitania, 2012, 28, pp.195-208. hal-00734134

HAL Id: hal-00734134

<https://hal.science/hal-00734134>

Submitted on 20 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVANT LES CONSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES : UNE OCCUPATION DU SECOND ÂGES DU FER

José Gomez de Soto

Directeur de recherche émérite au CNRS, UMR 6566 « CReAAH », Rennes

Gabriel Rocque

Archéologue départemental de la Charente

En 2008, la fouille programmée qui visait à étudier l'aqueduc de *Cassinomagus*, a permis de mettre au jour une série de vestiges protohistoriques. Deux secteurs ont permis de reconnaître des fossés antérieurs aux occupations romaines.

Le fossé FO 40170

Le premier fossé (FO 40170) a été étudié sur deux très courtes longueurs, 5 m au total. Il est à peu près perpendiculaire à l'aqueduc et présent de part et d'autre de lui. La tranchée de fondation de l'aqueduc en coupe le comblement.

Il présente un profil en V à fond plat et était intégralement creusé dans l'argile naturelle. Il semble relativement arasé. Dans son état actuel, il est profond de 0,74 m, sa largeur à l'ouverture est de 1,46 m et au fond de 0,22 m.

Il est comblé de trois niveaux d'argile successifs, dont deux (US 40168 et 40171) contiennent du matériel archéologique. Outre de la céramique et surtout des fragments d'amphores, deux outils en fer ont été mis au jour (un soc d'araire et un ciseau à douille) et de nombreux fragments de torchis.

Un trou de piquet a pu être mis en évidence, creusé dans le premier comblement (PO 40175).

Le fossé FO 40214

La fouille menée dans le secteur de l'aqueduc avait pour objectif d'étudier une anomalie mise en évidence par deux prospections géophysiques (électrique et magnétique) et interprétées comme la suite de l'aqueduc¹. Les vestiges mis au jour ont montré que cette anomalie était en réalité un fossé (FO 40214), presque parallèle à l'aqueduc. Deux sondages ont été réalisés sur son tracé pour en comprendre la structure (SD 1, large de 1,60 m et SD 2, large de 1,30 m ; les deux sondages sont éloignés de 28 m).

Ce fossé présente un profil en V à fond plat. Il est intégralement creusé dans la roche et il mesure dans son état actuel 0,74 m de profondeur pour 1,68 à 1,85 m de large à l'ouverture et 0,28 à 0,30 m de largeur au fond. Il se termine de façon très nette dans le sondage SD 2, où son extrémité présente ainsi trois pans semblables.

Les comblements sont différents dans les deux sondages. Dans le premier, seules deux couches ont été identifiées : l'une (US 40222) est composée de nombreux fragments d'impactite et comble la quasi-totalité du fossé. Elle livre aussi du mobilier (tessons de céramique et fragments d'amphores) ; l'autre (US 40215) est une couche charbonneuse qui

¹ Bobée 2007.

contient de nombreux fragments de céramique, d'amphores et de torchis. Cette dernière couche déborde légèrement sur les côtés du fossé. Dans le deuxième sondage, l'extrémité du fossé est comblée de plusieurs couches (US 40217, 40223, 40246, 40247) qui présentent toutes les mêmes caractéristiques et contiennent fragments d'impactite de tailles différentes, galets, tessons de céramique et d'amphores en nombres variables.

Divers raccordement de tessons et identifications de tessons venant des mêmes vases ont pu être opérés pour chacun des deux sondages, mais aucun entre les deux sondages, ce qui s'explique aisément vu la distance les séparant. Ils concernent, pour le premier sondage, des fragments venant des US 40215 et 40222 (auxquels on peut légitimement ajouter ceux de l'US 40213, trouvés lors du décapage, autrement dit de l'arasement superficiel de l'US 40215), et pour le second, des tessons des US 40217, 40223 et 40245 (une écuelle complète à quelques petits tessons près, fig. C, n° 15, peut être reconstituée à partir de tessons venant essentiellement de l'US 40245, mais aussi des deux autres US). Ces raccordements de tessons des mêmes vases indiquent – du moins pour les deux zones des sondages – un comblement rapide du fossé, et partant, l'homogénéité du matériel qu'il contient.

Les trous de poteaux

Par ailleurs, de nombreux trous de poteaux ont été identifiés dans ces sondages. La zone étant assez arasée, seuls les fonds creusés dans la roche sont conservés. Si certains d'entre eux ont une origine anthropique douteuse (il peut parfois s'agir de simples éclats de la roche), d'autres sont avérés : vingt-trois trous de poteaux présumés ont été individualisés, mais seuls neuf sont identifiés avec certitude. Les sondages sont trop petits en étendue pour permettre d'identifier une organisation spatiale, mais on observe cependant que ces trous de poteaux se répartissent de part et d'autre du fossé. Au nord, les trous de poteaux sont plus nombreux, mais de dimensions assez petites et assez grossièrement taillés. Ils sont comblés d'un sédiment comprenant des fragments d'impactite. Au sud, ils sont moins nombreux, mais plus grands et plus profonds, mieux taillés et comblés d'un sédiment argileux tantôt charbonneux, tantôt composé d'impactite.

L'un des trous de poteaux est recouvert par le dernier comblement du fossé, ce qui semble attester que certaines au moins des structures auxquelles ils appartenaient étaient déjà abandonnées lors de ce comblement. Rien ne permet de définir si tous ces trous de poteaux sont contemporains et si certains ont pu coexister avec le fossé.

Deux seulement (40259 et 40264) ont donné quelques très rares tessons du second âge du Fer.

Le mobilier métallique

Deux objets en fer viennent du fossé 40170 : un soc d'araire et un ciseau.

Le soc d'araire, à douille ouverte, présente une section quadrangulaire (fig. XXX). Il appartient au type socs d'araires étroits, le plus fréquent sur les sites ruraux de Gaule de l'Ouest, où les socs larges, plus efficaces, sont exceptionnels² : comme le fait observer O.

² Nillesse O., Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée, in : *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1994, 277-293 ; Nillesse O., 2009, Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*instrumentum* (Hallstatt D/Début du Haut-Empire), in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. II, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire XXXV), 2009, p. 50.

Nillesse, ce modèle de soc ne pouvait « qu'émettre la terre, tracer les sillons ou recouvrir des graines semées en ligne »³.

L'outil mesure 22 cm de longueur, la largeur de sa douille à l'ouverture est de 3,3 à 3,6 cm.

Le ciseau, du type ciseau droit, est un outil à douille ouverte, à partie active à section quadrangulaire (fig. XXX). Des exemplaires comparables ont été découverts dans des établissements ruraux de Gaule de l'Ouest⁴. Un autre ciseau à douille, mais relativement proche du bédane celui-ci, vient de Charente, du tumulus B8 de Chenon. Ce tertre, qui ne contenait pas de sépulture, recouvrait un dépôt d'objets probablement rituel de La Tène⁵.

Ce ciseau mesure 16,5 cm de longueur (dont 4,2 pour la douille), sa largeur au tranchant est de 1,4 cm, à l'ouverture de la douille de 1,1 à 1,7 cm.

La céramique laténienne

Statistiques : nombre de fragments par U.S.

Fossé 40170	Céramique laténienne	Amphores (chiffre entre parenthèses : petits éclats et esquilles)
U.S.	N.R.	N.R.
40168	19	153
40171	29	119 (+ 122)
Totaux	48	272 (+ 122)

Fossé 40214	Céramique laténienne	Amphores
U.S.	NR	NR
40213	4	1
40215	105	11
40217	20	15
40222	33	6
40223	27	12
40245	37	23
40246	6	1
Totaux	232	69

Trous de poteaux	Céramique laténienne	Amphores
U.S.	NR	NR
40259	1	0

³ Nillesse O., *Activités...*, *op. cit.*, p. 50.

⁴ *Ibid.*, p. 56.

⁵ Gauron E., J. Gomez de Soto J., Roulière-Lambert M.-J., 1986. Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente), in : Duval A., Gomez de Soto J., éd., *Actes du VIIIème colloque sur les Ages du Fer en France non méditerranéenne* (Angoulême, 1984), Bordeaux, Aquitania, supplément 1, 1986, p. 85-87.

40264	1	0
Totaux	2	0

Hors structures et résiduel	Céramique laténienne	Amphores
U.S.	NR	NR
40172		2
40173		2
40181	1	4
40212	1	
40250	1	
Totaux	3	8

40172 : occupation ext., surface de circulation

40173 : occupation ext., surface d'occupation

40181 : remblai, U.S. à morceaux de tuiles brûlées, argile rubéfiée : mobilier résiduel

40212 : niveau d'argile dense très humide

40250 : us négative « creusement en partie sous la berme »

Typologie

La céramique laténienne provenant des deux fossés FO 40170 et FO 40214 et de quelques autres structures et US est très fragmentée. La petite dimension des sondages dans les fossés rend les raccordements de tessons peu nombreux, du fait de leur nombre somme toute modeste. Un seul vase, une écuelle à bord rentrant, a pu être entièrement reconstitué, à quelques tessons près (fig. C, n° 15).

Beaucoup de tessons ont subi une attaque de leur surface par l'acidité du sol, ce qui rend difficile la détermination des états de surface originels, en particulier pour les plages ou décors lissés et les stigmates de tournage. De ce fait, le calcul des proportions respectives céramiques tournées/céramiques en partie tournées/céramiques modelées eût été peu significatif. Il semble toutefois que les vases tournés soient peu nombreux par rapport à ceux simplement modelés. Le nombre de vases à paroi brossée ou peignée paraît avoir été faible : on ne compte que deux tessons.

Certains vases, les gobelets tronconiques principalement, sont réalisés avec une pâte à dégraissant quasi-invisible, qui annonce les *terra nigra* (céramiques dites savonneuses de Saintonge). Ce type de pâte est attesté depuis au moins le Ve siècle avant J.-C., par exemple à la Renaîtrie à Châtelleraut dans la Vienne⁶.

Seul, le fossé 40214 offre un cortège de formes céramiques identifiables relativement conséquent (NMI : 36). Le fossé FO 40170 n'offre qu'une seule forme identifiable, un grand vase ovoïde décoré⁷. L'apport des autres U.S. est insignifiant. L'ensemble du cortège céramique paraît chronologiquement homogène, du moins pour celui venant des fossés, comme le confirme l'examen des amphores.

⁶ Poirier P., Gomez de Soto J., Poissonnier B., L'occupation de La Tène ancienne de la Renaîtrie (Châtelleraut, Vienne). Remarques sur les débuts du second Age du Fer en Poitou, *Aquitania*, 21, 2005, p. 87-150.

⁷ Un tesson gallo-romain (un fragment d'anse de vase en céramique de couleur rose), visiblement intrus, vient du sommet de son remplissage.

Les NMI de vases donnés ci-dessous ne prennent en compte que les céramiques typologiquement identifiables et les fragments caractéristiques non attribuables à des vases dont d'autres parties sont connues. Les NMI réels étaient évidemment supérieurs. Il en va de même pour les amphores, pour lesquelles les NMI minimum ont été établis à partir du décompte des fragments de lèvres après contrôle des incompatibilités morphologiques, tempéré au besoin par le décompte des pilons.

Fossé 40170	Céramiques laténiennes		Amphores	
U.S.	Formes et parties de formes identifiées	NMI	Fragments remarquables	NMI
40168	4 fonds (dont 1 Besançon ?)	4	2 débris bords, 4 épaules, 3 anses, 2 pilons	2
40171	1 vase fermé (+ 2 fonds)	3	1 bord + 1 débris, 5 épaules, 3 anses, 2 pilons	2
Totaux		7		4

Fossé 40214	Céramiques laténiennes		Amphores	
U.S.	Formes et parties de formes identifiées	NMI	Fragments remarquables	NMI
40213/ 40215/ 40222	11 écuelles, 1 gobelet, 8 vases fermés, 1 Besançon (+ 5 fonds)	19	1 lèvre (+ 1 débris), 2 épaules	1 (2 ?)
40217/ 40223/ 40245	5 écuelles, 1 écuelle imit. de campanienne, 2 gobelets, 4 vases fermés, 1 Besançon (+ 1 fond)	12	3 lèvres, 3 épaules, 1 anse (entière)	3
40246	1 gobelet	1		
Totaux		32		4 (5 ?)

Trous de poteaux	Céramiques laténiennes		Amphores	
U.S.	Formes et parties de formes identifiées	NMI	Fragments remarquables	NMI
40259	1 épaule (vase fermé)	1		
Totaux		1		0

Hors structures	Céramiques laténiennes		Amphores	
U.S.	Formes et parties de	NMI	Fragments	NMI

	formes identifiées		remarquables	
40172			1 col, 1 anse	1
40181			1 anse	1
Totaux		?		2 ?

Formes hautes fermées

Elles comprennent :

- des vases à panse ovoïde, à ouverture évasée, à bord plat ou arrondi (fig. A, n° 2 ; fig. B, n° 14, fig. C, n° 7) ;
- un vase à panse ovoïde, à col vertical, à bord arrondi (fig. B, n° 19) ;
- un vase à ouverture faiblement évasée, bord arrondi, à épaule marquée par un méplat (fig. C, n° 6) ;
- des vases à ouverture évasée, bord arrondi ou aplati, partie supérieure de la panse oblique, pouvant montrer une tendance à la forme biconique (fig. B, n° 20 ; fig. C, n° 16).

Plusieurs fragments de cols viennent à l'évidence de vases hauts fermés dont le type ne peut être précisément défini : fig. B, n° 15, 17, 18 ; fig. C, n° 4, de même qu'un petit tesson de panse à décor lissé (fig. B, n° 13) et un tesson d'épaule (fig. A, n° 3).

Tous ces récipients sont de taille petite ou moyenne, à l'exception de celui du fossé 40170 (fig. A, n° 2), à paroi épaisse, qui était de grandes dimensions (non évaluables), sans pouvoir pour autant être nécessairement qualifié de *dolium*.

Plusieurs tessons à pâte fortement micacée, mais dont les formes précises ne peuvent être déterminées, pourraient provenir de vases de type Besançon.

Ces vases portent des décors variés :

- courtes impressions ovalaires (fig. B, n° 16), ou cunéiformes (fig. B, n° 20) ;
- lignes horizontales incisées (fig. C, n° 7) ou lissées (fig. B, n° 13, 14) ;
- sous deux lignes parallèles incisées au niveau de l'épaule, des stries parallèles réalisées avec un lisseur (fig. B, n° 14) ;
- lignes sinueuses incisées ou lissées (fig. B, n° 19 ; fig. C, n° 5, 7) ;
- zigzags (fig. B, n° 13 ; fig. C, n° 6) ;
- hachures alternées inscrites dans des bandes délimitées par des lignes incisées horizontales (fig. A, n° 2).

De fines incisions sur un col, plutôt qu'un décor, ont peut-être été accidentellement produites lors de la finition du vase (fig. B, n° 15).

Un récipient porte un trou de réparation (fig. C, n° 5).

Formes basses ouvertes

Elles comprennent :

- des écuelles tronconiques à ouverture verticale et lèvre aplatie, peu convexe ou arrondie (fig. B, n° 3, 6, 7, 11 ; fig. C, n° 13, 15) ;
- des écuelles tronconiques à bord rentrant souvent épaissi en bourrelet (fig. B, n° 2, 4, 5, 9, 10 ; fig. C, n° 12, 14) ou biseauté (fig. C, n° 11). La distinction stricte entre ces deux variantes d'écuelles est parfois incertaine ;
- une écuelle à bord débordant à section foliacée (fig. C, n° 9). Cette forme originale, une imitation de céramique campanienne, n'est représentée que par un unique et modeste tesson ne permettant pas l'évaluation de son diamètre.

Ces écuelles, du moins leurs parties conservées, ne portent pas de décor, à l'exception de deux dont le bord est souligné à l'extérieur par un sillon (fig. B, n° 11 ; fig. C, n° 13) et un autre au bord souligné par un léger cordon interne (fig. B, n° 10).

Une porte des trous de réparation (fig. B, n° 8).

Formes hautes ouvertes

Il s'agit uniquement de gobelets tronconiques ou subtronconiques, à bord oblique épaissi en long bourrelet interne peu proéminent, réalisés en pâte fine proche de celle des *terra nigra* (fig. C, n° 8, 10, 16). Aucun ne porte de décor.

Commentaires

La plupart des formes des vases identifiées à Chassenon – vases à panse globulaire, écuelles – sont classiques pour les périodes de La Tène C2 et La Tène D1 en Centre-Ouest. Elles trouvent des parallèles nombreux dans les deux sites de référence charentais : la grotte des Perrats à Agris, en pays écolismien, pour la période C2/D1⁸, les fossés de l'habitat rural de la Croix des Sables à Mainxe, en pays santonn, pour la période D1⁹. Ces vases classiques ne suscitent pas de commentaires particuliers.

Au niveau comparatif pour la série de Chassenon, pour la Charente limousine, qui appartient au pays lemovice, on regrettera l'absence de publication détaillée des importantes séries de céramique du Camp de César à Montrollet. L'originalité de la série de Chassenon par rapport aux ensembles charentais d'Angoumois, c'est-à-dire du pays écolismien, et de Saintonge, peut toutefois être mise en évidence par comparaison avec d'autres séries lemovices, en particulier celles contemporaines de Saint-Gence, en Haute-Vienne¹⁰. On notera, outre pour les vases hauts à col l'abondance des décors onvés ou en zigzags et des impressions sur les épaules, et surtout la présence des gobelets tronconiques.

Les vases du type Besançon

Le tesson de vase de type Besançon certain, et les autres possibles, sont particulièrement intéressants, car il s'agit de la première attestation de cette variété de récipient en Charente. Ces vases, importés des ateliers du nord du Massif Central, sont en Gaule de l'Ouest essentiellement répertoriés sur les sites implantés à proximité du cours de la Loire : en Orléanais, ils représentent environ 10 % du NMI dès La Tène C2, mais n'en regroupent plus que 1,5 % en moyenne sur les sites de Touraine. Plus en aval, ils sont régulièrement inventoriés jusqu'en Anjou, mais de façon assez marginale. Dans la Vienne, comme à Antigny, Lussac-les-Châteaux, et en Haute-Vienne, par exemple à Saint-Gence, leur présence

⁸ Gomez de Soto J. et Boulestin B., *Grotte des Perrats à Agris (Charente). 1981-1994. Etude préliminaire*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (Dossier n° 4), 1996, p. 94-105 ; Ducongé S., 2003. *Les poteries du 2^{ème} Âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Tours, Université François Rabelais, 2003.

⁹ Burnez Cl., Mohen J.-P., Hesse A., Poulain-Josien T., Le site gaulois de la Croix-des-Sables à Mainxe (Charente), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 68, 1971, p. 463-471.

¹⁰ Lintz G., 2009. Saint-Gence (Haute-Vienne), village gaulois, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne* (Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. I), Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire XXXIV), 2009, p. 155-180.

reste très anecdotique (un seul exemplaire inventorié à Saint-Gence). L'exemplaire le plus méridional connu provient du site de Biganos, sur le bassin d'Arcachon¹¹.

L'imitation de céramique campanienne

La coupe fig. C, n° 9, est inspirée d'un modèle de céramique campanienne A. Bien que très incomplète, on peut la comparer à une coupe de la grotte des Perrats à Agris en Charente – celle-ci au profil complet et portant quatre estampilles posées en croix sur le fond - qui se rapproche de la forme CAMP-A 36 (= Lamb. 36 ou Morel F1312 et 1314)¹², dont la fourchette de production s'étale des environs de 225 à 25 a.C.¹³.

Les stries soulignant le bord des écuelles n° 11, fig. B et n° 13, fig. C, sont peut-être inspirées des stries analogues des céramiques campaniennes.

Les céramiques campaniennes sont encore rares en Charente limousine, comme de façon générale en pays lemois¹⁴. Les imitations de céramiques campaniennes sont également exceptionnelles en Charente : outre celle de la grotte des Perrats à Agris, de la phase d'occupation La Tène C2/D1, on ne note qu'une coupelle à petit pied creux de la Croix des Sables à Mainxe, en contexte La Tène D1¹⁵.

La céramique d'importation : les amphores

Les amphores appartiennent aux catégories gréco-italiques et/ou gréco-italiques de transition / Dressel 1A, et Dressel 1A. Ce cortège d'amphores s'étale essentiellement de la seconde moitié du IIe siècle a.C. au début du Ier s. a.C., ce qui correspond à la fin de La Tène C2 et surtout à La Tène D1. L'absence de céramiques campaniennes, toutefois connues mais encore rares, comme l'atteste leur imitation, confirme cette date assez largement antérieure à la guerre des Gaules.

Interprétation

Nous ignorons si les deux fossés 40170 et 40214 constituent deux structures indépendantes, ou participent de la même. On soulignera le contraste entre les mobiliers qu'ils ont livré : dans le fossé 40170, qui a donné peu de fragments de céramique laténienne, dominant les restes d'amphores, alors que dans le fossé 40214, ce sont les fragments de céramique indigène qui l'emportent quantitativement, et ce bien que le NMI des amphores y soit égal à ce qu'il est dans l'autre fossé ! Encore, le fossé 40170 livre des outils en fer, alors que le fossé 40214

¹¹ Riquier S., avec coll. Duong S., Gomez de Soto J., Frénéé E., Guitton D., Landreau G., Lintz G., Maguer P., Nillesse O., Pautreau J.-P., Peyne N., Sireix C., Soyer C., Troubady M., Confrontation de quelques données mobilières et funéraires à la fin du Deuxième Âge du Fer, entre Loire et Dordogne : premiers éléments d'enquête, *Actes du colloque AFEAF, Chauvigny, 2007* (communication, non imprimée dans les actes).

¹² Gomez de Soto et Boulestin, Grotte des Perrats à Agris (Charente) – 1981-1994, Chauvigny, 1996, fig. 60, n° 1 ; Lemaître S., Sanchez C. et coll., Importations italiques dans le Centre-Ouest de la Gaule à l'époque laténienne, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXIe colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. I, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire XXXIV), 2009, p. 344 et 369.

¹³ Py M., Campanienne A, *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattes, Lattara 6, 1993, p. 146-150 ; Py M., Adroher Aurox A., Sanchez C., *Dicocer 2. Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, Lattara 14, 2001, p. 497-504.

¹⁴ Inventaire pour la région, voir : Texier A., Texier J.-M., Gomez de Soto J., Landreau G., Une assiette campanienne à Voulême (Vienne), *Bulletin de l'Association des archéologues de Poitou-Charentes*, 35, 2006, p. 82-86bis ; Lemaître S., Sanchez C. et coll., *op. cit.*, p. 341-370.

¹⁵ Burnez et al., *op. cit.* note 3, fig. 4, n° 14.

n'en a pas donné. Toutefois, ces constats pourraient-t-il se révéler illusoire, lorsque de plus longs tronçons des deux fossés, voire leur totalité, auront été fouillés.

L'analyse de la céramique de production locale ou présumée telle, de même que celle des amphores, indique que le comblement des deux fossés s'est effectué pendant La Tène D1, c'est-à-dire pendant la seconde moitié du IIe siècle ou au tout début du Ier siècle av. J.-C.

Les NMI et pourcentages des types de vases identifiés, significatifs pour le seul fossé 40214, sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Fossé 40214	Céramiques de stockage ou culinaires		Céramiques de présentation ou de consommation		
	Vases hauts ouverts	Vases Besançon	Écuelles	Écuelle imitation de campanienne	Gobelets
NMI (total : 36)	13	2	16	1	4
%	36,11	5,55	44,44	2,77	11,11
	41,66		58,32		

Le cortège céramique livré par le colmatage du fossé 40214 présente plusieurs caractères remarquables :

- importance numérique de la céramique de présentation ou de consommation, écuelles et gobelets, par rapport aux vases culinaires : 58,32 % contre 41,66 % (dont 11,11 % de gobelets) dans le fossé 40214 ;
- présence d'une forme d'écuelle inspirée de la céramique campanienne, c'est-à-dire copiant un type de mobilier importé rare qui pouvait être tenu comme relativement luxueux ;
- quantité importante des amphores.

Ces observations – ainsi que la forte concentration de restes d'amphores dans le fossé 40170 - suggèrent un statut particulier pour le site.

Les amphores ne se trouvent en grand nombre que dans quatre types de sites, trois relevant peu ou prou de la sphère aristocratique :

- les oppida ;
- les fossés d'un établissement rural riche¹⁶ ;
- les tombes aristocratiques ou leur environnement¹⁷ ;
- les sites cérémoniels et de banquet¹⁸, dont un des plus remarquables exemples est donné en pays lemovice par celui de la Croix du Buis à Arnac-la-Poste¹⁹.

¹⁶ Voir par ex., Nillesse O., Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée, in Buchsenschutz O. et Méniel P., éd., *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1994, p. 277-293.

¹⁷ Pas d'illustration claire dans la région, sinon des structures apparentées comme à Civaux, Vienne. Nombreux exemples en Europe, par exemple Clémency, en Grand-Duché de Luxembourg.

¹⁸ Poux M., *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Mergoïl, 2004.

¹⁹ Toledo i Mur A., La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du Ier siècle a.C. = La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne, *Aquitania*, 15, 1997-1998, p. 109-140. Pour une interprétation en site à vocation culturelle et de banquet, voir Poux M., *op. cit.*.

La forte représentation de la céramique de présentation et des amphores, autrement dit du matériel du banquet - qu'il soit à caractère social, rituel, ou funéraire - inviterait, avec réserves il va sans dire en l'état actuel de l'information, à privilégier l'une ou l'autre des trois dernières propositions. On notera que le pourcentage des gobelets (11,11 %) est proche de celui des vases-balustres pendant la troisième phase d'utilisation (La Tène C2 et D1, donc pour partie contemporaine des fossés de Chassenon) de la grotte-sanctuaire des Perrats à Agris (Charente)²⁰ : ce constat pourrait diriger l'interprétation vers celle d'un lieu cérémoniel. Dans cet ordre d'idée, on remarquera que le cortège céramique et amphorique des fossés de Chassenon n'est pas sans rappeler celui d'un fossé (ou d'une longue fosse ?) sondé rue des Marais de Grelet à Angoulême, pour lequel l'hypothèse d'une structure appartenant à un site de consommation ritualisée de boisson a pu aussi être évoquée²¹.

La première hypothèse interprétative proposée paraissant peu recevable, celle d'un habitat privilégié incertain vu la modicité des dimensions des fossés, même en tenant compte d'un arasement qui ne paraît pas avoir pu être très important, les deux dernières peuvent être prises en compte, avec prudence, en l'attente de disposer de plans plus complets et de nouvelles données quant à leur mobilier. L'hypothèse d'un lieu de banquet à caractère social et cérémoniel peut paraître la plus plausible. Dans cette optique, il est à souligner que l'aqueduc court parallèlement au fossé FO 40214, comme si ce dernier, pourtant comblé de longue date déjà, avait dû être impérativement respecté. La relative proximité des fossés et des deux petits temples, distants de 200 m environ, pourrait dans ce cas n'être pas fortuite.

Si l'une ou l'autre des propositions privilégiées ci-dessus se trouvait confirmée, en particulier la dernière, il faudrait s'interroger quant à l'origine effectivement celtique du sanctuaire – et partant du *vicus* - de *Cassinomagus*, que, malgré son toponyme d'origine celtique, rien jusqu'à présent n'autorisait à avancer.

Conclusion

Les fossés 40170 et 40214 et les trous de poteaux associés constituent des découvertes majeures pour le site de *Cassinomagus*. Ils attestent en effet, pour la première fois, qu'une occupation gauloise antérieure aux constructions du Ier siècle p.C. y a bien existé.

Il est, pour l'instant, très délicat de définir la nature exacte de ces aménagements gaulois. De même que, dans l'état actuel de l'information, on ne peut savoir si tous appartiennent à une même occupation, ou à des occupations successives, mais cependant peu éloignées dans le temps, comme le confirme l'examen de leur mobilier. De plus, l'ampleur des structures reste à déterminer : s'agit-il déjà d'une occupation dense et importante, ou seulement marginale ? La fouille de ces structures ayant été très limitée, espérons que, dans les années à venir, des programmes de recherche ambitieux permettront d'étudier la question plus en détail.

²⁰ Ducongé S., 2003. *Les poteries du 2^{ème} Âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Tours, Université François Rabelais, 2003 ; Ducongé S., Gomez de Soto J., Les dépôts à caractère culturel en milieu humides et dans les cavités naturelles du Centre-Ouest de la France à l'âge du Fer. In : Barral (Ph.), Daubigney (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.), éd., *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer* (actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005), Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 477-492.

²¹ Mornais P., Bayen E., Gomez de Soto J., 2002. *Angoulême, Charente (16). Rue des Marais de Grelet*, rapport d'évaluation archéologique, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes et Inrap Grand-Sud-Ouest, 2002 ; Boulestin B., Ducongé S., Gomez de Soto J., Marchadier E., 2009. Iculisma gauloise : les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente). Dans : *Les Gaulois sont dans la ville* (actes du colloque international de l'AFEAF, Bourges, 2008), Tours, 33^e suppl. à Revue archéologique du Centre de la France, 2009, p. 405-412.

Cependant une découverte ancienne peut-être rapprochée de celles-ci. Dans les années 1980, Jean-Regis Perrin a réalisé de nombreuses prospections aériennes. Au sud-est du site il mit en évidence une série de traces qu'il interprète comme des fossés gaulois²². Mais cette lecture reste assez incertaine.

Il serait ainsi assez tentant d'envisager l'occupation protohistorique décalée vers l'est par rapport à l'occupation romaine. Ce qui pourrait expliquer l'absence jusqu'à ce jour de découvertes datant de cette première période dans la zone des thermes ou du temple octogonal. Si cette hypothèse s'avérait confirmée, il faudrait alors s'interroger quant à l'origine celtique de l'agglomération de *Cassinomagus*.

²² Perrin, Vernou 2000, p. XV.